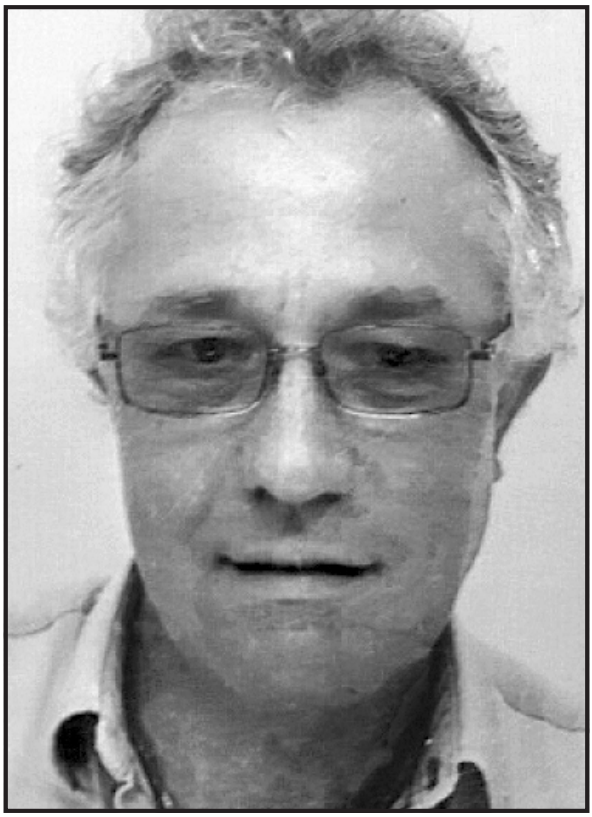

André MICHEL

nous a quittés dans le courant
du mois de janvier.

Toutes les personnes qui le désirent pourront participer au recueillement qui aura lieu, en présence de l'urne, en la chapelle des Paccots, le mercredi 8 mars 2017, à 14 heures.

Cet avis tient lieu
de lettre de faire part.